

COMPAGNIE AFRICAINE D'ARMEMENT

filiale de la [Compagnie auxiliaire de navigation](#)
et de Saint-Gobain
pour le transport des phosphates nord-africains

Compagnie africaine d'armement
(*La Journée industrielle*, 16 avril 1920)

La formation de cette société anonyme a été annoncée lors de l'assemblée extraordinaire de la Compagnie auxiliaire de navigation, tenue le 31 mars dernier ; cette dernière participant à sa fondation, avec le concours d'importantes sociétés industrielles.

Elle vient d'être constituée au capital de 12 millions.

Le conseil a nommé président M. Henry Desprez, président de la Cie auxiliaire de navigation, et vice-président M. de Vergès, administrateur de la Société de Saint-Gobain ; les autres administrateurs sont : MM. Auriol, administrateur des Ateliers et chantiers de la Loire ; Machart, administrateur délégué de la Société du Louvre ; Henri Mayoussier, directeur général adjoint des affaires commerciales de la Société de Saint-Gobain ; Pilliard ¹, administrateur de la Cie auxiliaire de navigation ; et Thenard, administrateur de Saint-Gobain.

Le directeur de la nouvelle société est M. Marcel Andrade, directeur de la Cie auxiliaire de navigation.

CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 16 mai 1920)

Cie Africaine d'armement. — Capital 12 millions de francs divisé en 48.000 actions de 250 fr. Siège social à Paris, 27, rue de Rome. Conseil d'administration : MM. Desprez, Pilliard, de Vergès et Auriol. Statuts déposés chez M^e Dufour, à Paris. — *Journ. Spéc. Soc. Frses. par Act.*, 4 mai 1920.

Compagnie africaine d'armement
(*Le Sémaphore algérien*, 23 juillet 1920)

La Compagnie auxiliaire de navigation... a participé, avec Saint-Gobain, à la création de la Compagnie africaine d'armement ; elle a souscrit une part importante du capital de 12 millions de cette nouvelle entreprise, dont elle gèrera la flotte.

Compagnie africaine d'armement

¹ Maurice Pilliard : successeur de Desprez à la présidence en 1932. Voir encadré ci-dessous.

(Le Sémaphore algérien, 30 juillet 1920)

.....
Cette société a pour objet principal le transport des phosphates et des produits de Tunisie et d'Algérie et a passé, à cet effet, avec la Société de Saint-Gobain, un contrat de transport d'une durée de dix années.

Aux termes de ce contrat, la Société de Saint-Gobain a confié à la Compagnie africaine d'armement le transport des phosphates et pyrites en provenance de Tunisie d'Algérie et d'Espagne, jusqu'à concurrence de 300.000 tonnes par an et la Compagnie africaine d'armement s'engage à consacrer à ces transports les trois quarts de son tonnage.

D'autre part, la Compagnie africaine d'armement a passé avec la Compagnie auxiliaire de navigation un contrat de vingt ans qui met à sa disposition toute l'organisation technique et commerciale de la Compagnie auxiliaire.

Assurée, d'une part, d'un trafic important par son traité avec la Société de Saint-Gobain ; agissant, d'autre part, en connexion étroite avec la Compagnie auxiliaire de navigation, la Compagnie nouvelle se trouve dans d'excellentes conditions pour prendre une part importante au mouvement commercial entre l'Afrique du Nord et la Métropole.

Les Affréteurs réunis

(Le Sémaphore algérien, 3 septembre 1920)

.....
elle a participé à la création de la Compagnie africaine d'armement pour donner satisfaction aux demandes croissantes qui se manifestent, de la part des producteurs nord-africains, pour les exportations de phosphate.

Compagnie auxiliaire de navigation
(La Journée industrielle, 22 février 1921)

.....
Les deux filiales de la Compagnie auxiliaire de navigation, la Compagnie africaine d'armement et la Compagnie maritime du Maroc, n'ont pas encore de flotte : la première, seule, a un cargo en construction, le *Célimène*, aux Chantiers Dubigeon, à Nantes.

COMPAGNIE AUXILIAIRE DE NAVIGATION
Exercice 1920
(La Cote de la Bourse et de la banque, 29 août 1921)

.....
Deux cargos de 3.800 tonnes, les *Clio* et *Cybèle*, sont encore en construction à Nantes, aux Chantiers Dubigeon ; le contrat de construction du troisième cargo de cette série a été rétrocédé à la Compagnie africaine d'armement.

Le premier cargo chauffé au mazout a quitté Rouen hier
(*La Journée industrielle*, 22 décembre 1921)

De notre envoyé spécial :

Rouen, 21 décembre. — Ce matin, à 7 heures, le cargo *Célimène*, de 4.000 tonnes, appartenant à la Compagnie auxiliaire de navigation, a quitté notre port à destination de l'Algérie et de la Tunisie. C'est son premier voyage. Ce bateau, qui est sorti, il y a un mois, des Chantiers de la Loire, est le premier cargo chauffé au mazout. Sa machine, de 1.400 HP., comporte deux chaudières à trois brûleurs chaque. Sa vitesse moyenne est 9 nœuds.

Il sera affecté par la Compagnie africaine d'armement, filiale de la C. A. A., au service d'une ligne Rouen-Algérie-Tunisie.

De nombreuses personnalités officielles et du monde de l'armement avaient été invitées par la C.A.A. à faire, à bord du cargo, le voyage de Rouen au Trait.

LE « CÉLIMÈNE »
(*Le Sémaphore algérien*, 30 décembre 1921)

De notre confrère le *Lloyd français* :

Le 21 décembre a eu lieu, à bord du cargo « Célimène » de la Cie africaine d'armement, une expérience fort intéressante d'application du mazout à la navigation marchande ; de nombreuses personnalités assistaient aux essais qui furent exécutés entre Rouen et Duclair. Le « Célimène », qui effectuait hier son premier voyage, est le seul cargo français fonctionnant au mazout et l'initiative de son utilisation est due aux actifs dirigeants des Cies auxiliaire de navigation et Africaine d'Armement.

Le « Célimène », qui a quitté Rouen hier, à 7 heures du matin, à destination de l'Algérie et de la Tunisie, est un vapeur de 4.000 tonnes du type « Marie-Louise » agrandi construit sur les chantiers Dubigeon de Nantes. Son moteur de 1.400 chevaux lui permet d'atteindre la vitesse maxima de 9 nœuds ; il chauffe à volonté au mazout ou au charbon ; la transformation peut s'effectuer en un quart d'heure. L'arrimage du « Célimène » est automatique, le mazout qui séjourne dans les ballasts situés dans la cale est introduit à l'aide d'une pompe dans deux grands réservoirs où il se décante à la température de 45° environ. Cette opération effectuée à l'aide de deux pompes Worthington, dont une seule fonctionne à la fois, il pénètre successivement dans deux réchauffeurs à serpentins, qui portent la température à 95° environ (ceci suivant la qualité du mazout qui est plus ou moins liquide). De là, au moyen d'un fort tuyau, le mazout est répandu dans 16 brûleurs et le combustible s'allume et forme une flamme en cône à environ 8 centimètres d'un diaphragme de 1 m. à 1 m. 7 situé à l'extrémité du brûleur.

La visite de la machinerie a particulièrement intéressé les assistants, parmi lesquels nous avons noté : M. Henry Desprez, président du conseil d'administration de la C.A.A. et de la C.A.N. ; M. Andrade, directeur de la C.A.A. et de la C.A.N. ; M. de Tarde, chef de cabinet de M. le ministre du Commerce ; M. l'intendant Pineau, directeur des essences et pétroles ; M. Brindeau sénateur de la Seine-Inférieure ; M. Leboucq, député, rapporteur du budget de la marine marchande ; M. Berger, mécanicien général de la marine ; M. Charet, commissaire général, adjoint au directeur de l'intendance ; Mme et M. Hardel, ingénieur de Ponts et chaussées, commissariat aux essences et pétroles ; M. Worms et Cie ; M. Cangardel, directeur de la Société « Les Armateurs français » ; M. Ziegel, administrateur délégué des Chantiers navals français [à

Blainville] ; M. Fromonot, ingénieur aux Chantiers de la Loire ; M. Félix, ingénieur en chef de la Société Provençale de Constructions Navales ; M. Nepveu, secrétaire général des Chantiers de la Gironde ; M. de Sairigné, , chef du service commercial des Chantiers de la Gironde ; M. Boistel, des Chantiers de Penhoët ; M. le secrétaire général de la Seine-Inférieure ; M. le maire de ? Rouen ; M. le président de la chambre de commerce de cette ville, ainsi que de nombreux confrères.

Au banquet qui suivit, des discours ont été prononcés par M. Henry Desprez, M. Brindeau, M. Leboucq, et M. le secrétaire général de la Seine-Inférieure.

Qui êtes-vous ? 1924

AURIOL (Maurice-Eugène-Elizé), administrateur de la Société des **Ateliers et chantiers de la Loire***, de la Société des Chemins de fer économiques*, de la Compagnie auxiliaire de navigation, de la **Compagnie africaine de l'armement**, de la Société alsacienne de navigation rhénane.

3, rue Sainte-Victoire, Versailles, T. : 15--37 ; et Le Lac, par Burlats (Tarn).

Chevalier de la Légion d'honneur ; Croix de guerre avec palme.

Né à Montpellier, le 11 mai 1875.

Fils de M. Gaston Auriol et de Mme née des Hours.

Marié à Mlle Yvonne de Cabrol, Mlle du baron de Cabrol et de la baronne née Krafft. Quatre enfants : Jacques, Geneviève, François, Christiane.

Educ. : collège de Cette ; lycée de Montpellier ; lycée Saint-Louis.

École de Saint-Cyr ; officier de cavalerie, en réserve spéciale comme chef d'escadrons.

Club : Union artistique.

Compagnie africaine d'armement (*La Journée industrielle*, 28 mai 1924)

Réunis hier au siège social, 5, avenue du Coq, à Paris, en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1923, se soldant par une perte de 621.202 fr. 74 qui, jointe au solde débiteur de l'exercice précédent, forme un total de 668.340 fr. 39 qui a été reporté à nouveau.

Au cours de 1923, un nouveau quart du capital social a été appelé pour permettre l'acquisition de trois cargos neufs de 4.700 tonnes qui ont pris successivement la mer au cours du dernier trimestre de l'exercice.

La société a effectué 10 voyages entre l'Algérie, l'Espagne et la France, parcouru 38.039 milles et transporté 67.443 tonnes de marchandises, dont 30.644 de charbon, 20.986 de phosphate, 14.362 de minerai et 1.451 de marchandises diverses. Le service des effritements s'est développé d'une façon normale.

Les ressources enregistrées en 1923 ont permis d'effectuer seulement un amortissement de 148.770 fr. 27, alors que l'amortissement normal était de 423.431 fr. 43. Cette situation est la conséquence du prix très élevé auquel a été payé le *Célimène*, prix qui ne correspond plus aux conditions économiques actuelles.

Le rapport signale que pour assainir la situation et mettre la compagnie dans des conditions d'exploitation normales, il sera sans doute nécessaire d'effectuer une réduction de capital qui ramènerait le prix du *Célimène* à sa valeur réelle.

Annuaire industriel, 1925 :

ARMEMENT (Cie africaine d'), 5, av. du Coq, Paris, 9^e. T. Gut. 12-11,44-924,4-93, Inter. 135. Ad. t. Africarfa-Paris, Soc. an. au cap. de 12 millions de fr. Conseil d'adm. : Président, M. Henry Desprez, président de la Cie auxiliaire de navigation, 86, bd de Courcelles, Paris ; vice-président, M. de Vergès, adm. de la Soc. de St-Gobain, 15, r. Clément-Marot, Paris ; adm. : MM. Auriol, adm. des Ateliers et chantiers de la Loire [ACL], 30, r. Ste-Victoire, Versailles ; Machart, adm. délégué de la Soc. du Louvre*, 7, r. Bayard, Paris ; Henry Mayoussier, directeur général adjoint des affaires commerciales des Produits chimiques de la Soc. de St-Gobain, 1, pl. des Saussaies, Paris ; Pilliard, adm. de la Cie auxiliaire de navigation, 5, r. Cassette, Paris ; Thénard, adm. de la Soc. de St-Gobain, 118, bd Maillot, Neuilly. Directeur : M. Marcel Andrade, directeur de la Cie auxiliaire de navigation, 68, r. Pierre-Charron, Paris. Commissaires : MM. Ambroise Bazin, 37, av. du Roule, Neuilly-sur-Seine et Thorel, 5, r. César-Franck. Agences à Dunkerque, Rouen, Granville, Brest, Nantes, Tonnay-Charente*, Bordeaux, Cette, Saint-Louis-du-Rhône, [Alger](#), [Oran](#), [Bône*](#), [Tunis](#), [Sfax*](#), Anvers, Cardiff. Armement. Consignation. Affrètements. (42-7137).

COMPAGNIE AUXILIAIRE DE NAVIGATION
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 avril 1925)

.....
Avec huit grands navires-citernes, la Compagnie constitue ainsi le plus important armement pétrolier français. Elle arme en outre cinq cargos, et en gère quatre, appartenant à sa filiale, la Compagnie africaine d'armement.
.....

COMPAGNIE AFRICAINE D'ARMEMENT
[Réduction du capital]
(*Les Annales coloniales*, 12 mai 1925)

Les comptes de 1924 se soldent par un déficit de 409.344 francs contre 621.302 fr. en 1923. Le conseil proposera à l'assemblée extraordinaire du 25 mai la réduction du capital de 12 millions à 7.200.600 francs.

COMPAGNIE AFRICAINE D'ARMEMENT
S.A. frse au capital de 7,2 MF.
Siège social : Paris, 5, av. du Coq
Registre du commerce : Alger, n° 15.795
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 95-96)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 4 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions
DESPREZ (Henry), 86, bd de Courcelles, Paris ; pdt ;
VERGÈS (de), 15, r. Clément-Marot, Paris ; v.-pdt ;
AURIOL (Eugène), 30, r. Ste-Victoire, Versailles ;
MACHART (Michel), 7, r. Bayard, Paris ;
MAYOUSSIER (Henri), 1, pl. des Saussaies, Paris ;

PILLIARD (Maurice), 70, r. Borghèse, Neuilly-sur-Seine ;
THÉNARD (baron), 118, bd Maillot, Neuilly.

Société constituée en 1920 p. une durée de 50 ans.

Objet. — Toutes opérations d'achat, vente, consignation, armement et expl. de navires, toutes opérations de navig. commission, courtage, consignation et ravitaillement de navires.

Capital social. — 7,2 MF en 48.000 act. de 150 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la réserve légale, 5 % d'intérêt aux actions. Le solde : 10 % au conseil ; 90 % aux actions, sous déduction de tous prélèvements que pourrait décider l'A.G.

BILAN
COMPTE D'EXPLOITATION

Compagnie africaine d'armement
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 mars 1927)
(*La Journée industrielle*, 23 mars 1927)

Les comptes de l'exercice 1926 de la Compagnie africaine d'armement, qui seront soumis à l'assemblée du 12 avril, font ressortir un montant de recettes brutes de 7.685.795 fr., en augmentation de 4.801 fr. sur celles de l'exercice précédent. Les dépenses d'exploitation s'inscrivent à 5.994.863 fr. en diminution de 551.297 fr. par rapport à celles de 1925. Le conseil proposera un dividende de 5 francs brut.

Compagnie africaine d'armement
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 16 avril 1928)

Les comptes de l'exercice 1927 seront soumis à l'assemblée ordinaire du 24 avril. Le solde disponible du compte de profits, et pertes s'élève à 353.867 fr. 16. Le conseil proposera la distribution d'un dividende de 5 francs brut par action.

Compagnie africaine d'armement
(*La Journée industrielle*, 25 avril 1928)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1927, clos le 31 décembre, qui font apparaître un solde créditeur de 353.867 fr. Après prélèvement de la réserve légale et déduction de l'intérêt statutaire, il reste un solde de 111.173 francs.

L'assemblée a fixé le dividende à 5 fr. par action. payable à partir du 1^{er} juin. Le solde, joint à celui de l'exercice 1926, s'élevant à 96 926 francs, forme un total de 181.982 fr., qui a été reporté à nouveau.

L'assemblée a réélu M. Mayoussier, administrateur sortant.

Compagnie africaine d'armement

(*La Journée industrielle*, 10 avril 1929)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1928, clos le 31 décembre, faisant apparaître un solde créditeur de 251.302 francs.

Le dividende a été fixé à 5 fr. par action, payable, sous déduction de l'impôt, à partir du 1^{er} juin. Une somme de 179.346 fr a été reportée à nouveau.

M. Machart, administrateur sortant, a été réélu

RÉSULTATS D'EXERCICE

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 mars 1930)

Compagnie Africaine d'Armement. — Recettes de 1929 : 9.034.652 fr. contre 7.656.544 fr. Bénéfices nets : 744.135 fr. contre 251.302 fr. après 710.010 fr. d'amortissements contre 500.000 et 270.000 fr. de provisions contre 50.000. Dividende proposé 6 fr. 25 brut, contre 5 fr.

Sur le capital de 7.200.000 fr., il reste toujours à verser par les actionnaires 2.700.000 fr.

Compagnie africaine d'armement
(*La Journée industrielle*, 9 avril 1930)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, sous la présidence de M. Henry Desprez, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1929 présentant un solde bénéficiaire net de 744 135 fr 10.

Le dividende brut a été fixé à 6 fr. 25 par action, payable, sous déduction des impôts, à partir du 1^{er} juin.

Une somme de 200.000 fr. a été affectée à la dotation d'un nouveau compte « réserve pour éventualités diverses ». Il a été reporté à nouveau une somme de 158.735 fr., qui, ajoutée au report antérieur. soit 179 347 fr.. forme un report à nouveau toua' de 338 082 francs.

L'assemblée a réélu le baron Thénard, administrateur sortant.

Compagnie africaine d'armement
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 mars 1931)

Les comptes de l'exercice 1930 seront soumis à l'assemblée générale convoquée pour le 16 avril à 11 heures 30, au nouveau siège social, 48, rue La-Bruyère à Paris. Le solde disponible du compte de profits et pertes s'élève à 405.617 fr. 50. Le conseil proposera la distribution d'un dividende de 5 fr. brut par action.

Les pouvoirs doivent être déposés 5, avenue du Coq à Paris au plus tard cinq jours avant l'assemblée. Pourront faire partie de l'assemblée générale, les actionnaires porteurs de 10 actions au moins et ceux qui, par suite de groupement, représenteront ce nombre.

Maurice PILLIARD, président

Administrateur des Messageries maritimes depuis 1918.
Voir [encadré](#).

COMPAGNIE AFRICAINE D'ARMEMENT
(*Le Journal des débats*, 22 mars 1933)

Les comptes de l'exercice 1932 seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires convoqués pour le 10 avril, à 11 h. 30, au siège social, 48, rue La-Bruyère, à Paris.

Les résultats de l'exercice font ressortir, avant amortissement, une perte de 197.117 fr: 49, qui sera déduite du report des exercices précédents, laissant un solde créditeur de 220.267 fr. 83.

Les pouvoirs doivent être déposés au siège social, 48, rue La-Bruyère, à Paris [= siège Cie auxiliaire d'armement], au plus tard cinq jours avant l'assemblée.

Pourront faire partie de l'assemblée générale, les actionnaires, porteurs de dix actions au moins, et ceux qui, par suite de groupement, représenteront ce nombre.

Résultats d'exercice
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 mars 1934)

Compagnie africaine d'Armement. — Perte de 1933 : 796.314 fr. 94 ramenée à 576.0-17 fr. 11 par application du report antérieur.

Compagnie africaine d'armement
(*La Journée industrielle*, 18 avril 1934)

L'assemblée ordinaire tenue hier, sous la présidence de M. Pilliard, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1933 faisant ressortir, après dotation de 400.000 fr. à la « provision pour dévaluation de la flotte », un solde débiteur de 796.314 fr. 94, ramené à 576.047 francs 11 par suite de l'absorption du report bénéficiaire des exercices antérieurs.

M. H. Mayoussier, administrateur sortant, a été réélu.

Le rapport du conseil indique qu'en raison de la continuation des difficultés d'exploitation signalées l'an dernier, la société n'a pu envisager la remise en service des deux navires précédemment désarmés : le seul navire ayant assuré un trafic régulier, l'*Antinea*, a effectué neuf voyages, tous sur la Méditerranée occidentale, transportant 62.926 tonnes de marchandises.

Depuis la clôture de l'exercice 1933, le conseil a été amené à réaliser la vente de l'un de ces navires, le *Dionée*, et, plus récemment, à procéder au désarmement de l'*Antinea*, la flotte sociale ayant ainsi, à l'heure actuelle, interrompu provisoirement toute activité.

NOTES ET VALEURS DU JOUR
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 mars 1935)

Après affectation à l'amortissement du matériel naval d'une somme de 3111.839 francs 95, le compte de profits et pertes de la Compagnie africaine d'armement, afférent à l'exercice 1934, se solde sans bénéfice ni perte. Le report débiteur des exercices antérieurs reste sans changement à 570.017 fr. 11.

Les Assemblées d'hier
Compagnie africaine d'armement
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 avril 1935)

L'assemblée du 16 avril a approuvé les comptes de 1934, se soldant sans bénéfice ni perte. Le déficit reporté reste à 576.047 fr. Au cours de l'exercice, la société a pu s'intéresser au trafic pétrolier par l'acquisition, à des conditions satisfaisantes, du navire-citerne *Méropé* qui a effectué six voyages.

Compagnie africaine d'armement
(*La Journée industrielle*, 22 avril 1936)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1935 qui font apparaître une perte de 664.827 francs à laquelle vient s'ajouter le solde débiteur antérieur de 576.047 fr.

L'assemblée a réélu M. Yves Desprez, administrateur sortant. Le rapport du conseil indique que les difficultés que rencontre depuis, plusieurs années l'exploitation des cargos de la société, en raison de la baisse des frets de charbon et de phosphate, de la raréfaction des cargaisons de charbon à destination de la Méditerranée et de la situation des changes, ont persisté au cours de l'exercice écoulé. Aucune amélioration de cet état de choses ne s'étant produite et la loi du 12 juillet 1934, destinée à venir en aide à l'armement libre, n'apportant qu'une protection très réduite au trafic entre l'Afrique du Nord et la métropole effectué par ses navires, la société a dû se résoudre à achever la liquidation de sa flotte de cargos par la vente de *Célimène* et *Antinea*.

COMPAGNIE AFRICAINE D'ARMEMENT
(*Les Annales coloniales*, 24 juin 1936)

L'assemblée ordinaire du 21 avril, présidée par M. Maurice Pilliard, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1935 accusant une perte de 664.827 fr. Avec le solde débiteur antérieur, la perte totale ressort à 1.240.874 francs.

Compagnie africaine d'armement
(*La Journée industrielle*, 21 avril 1937)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1936 se soldant par un bénéfice de 1.113.574 fr.. ramenant la perte antérieure de 1.240.874 fr. à 127.299 francs.

L'assemblée a réélu M. Pilliard, administrateur sortant, et a ratifié la nomination du baron Hély d'Olssel comme administrateur.

AFRIQUE
(Augustin Hamon,
Les Maîtres de la France, t. 3, Éditions sociales internationales, 1938)

[198] Il est assez difficile de déterminer exactement l'aire d'activité des sociétés qui, par leur titre, semblent s'intéresser à tout le continent africain. En effet, bien souvent, elles n'ont d'exploitation que dans la partie nord, occidentale ou centrale.

Toutefois, il nous a paru préférable de considérer ces sociétés séparément, de façon à réserver, presque avec certitude, aux différentes parties de l'Afrique, les sociétés qui les concernent. Le plus souvent, les sociétés limitent leur aire d'activité en raison des concessions d'ordre gouvernemental colonial exploitées par elles. Bien entendu, ces sociétés ont cependant des liens étroits avec d'autres entreprises.

La Compagnie africaine d'armement

[198] Cette filiale de la Compagnie auxiliaire de navigation a le même siège social, 48, rue La Bruyère, Paris, que sa société mère et elle a avec elle trois administrateurs communs sur les cinq qui composent le conseil. La Compagnie africaine d'armements fut créée en 1920, au capital de [12 MF réduit en 1925 à] 7.200.000 fr.

Le président du conseil est M. Maurice Pilliard, qui préside d'ailleurs la société-mère, comme nous l'avons vu page 129, et bien connu de nos lecteurs. L'administrateur-directeur est M. Yves Desprez (voir tome II et page 130 de ce tome) ², qui est administrateur délégué de la société mère.

[199] Le troisième administrateur commun aux deux sociétés est le commandant Maurice Auriol, mari d'Yvonne de Cabrol ³, ayant château à Burlats (Tarn). Nous avons

² Ce personnage est entré en 1937 au conseil d'administration de la compagnie d'assurances l'Urbaine et la Seine, lors du remplacement des principaux administrateurs de cette compagnie, à la suite de l'information judiciaire ouverte contre eux.

³ Leur fils, François Auriol, est marié à Christiane de Latour-Dejean. Un membre de cette dernière famille, Franck de Latour-Dejean, est l'époux d'Antoinette de Marveille-Calviac, deux familles ayant châteaux et terres. Yvonne de Cabrol appartient à une famille dont les alliances sont dans le monde politique, financier et dans la noblesse terrienne. Le baron Frédéric de Cabrol, fils aîné de feu le baron Roger de Cabrol et de sa femme, née Helen de Lassence (château à Jouy-en-Josas, Seine-et-Oise), a épousé en juillet 1937, la fille du marquis d'Harcourt et de la marquise née de Curel, sœur du vicomte Charles de Curel. (Pour ces deux dernières familles se reporter aux tomes I et n.)

Helen de Lassence, la mère du baron Frédéric de Cabrol, est la fille d'Alfred de Lassence, dont la femme était née Andrée Bocher, elle-même fille ou petite-fille de M. Bocher, l'homme politique qui en France, représentait le roi (le comte de Paris) au XIX^e siècle. Nous en avons déjà parlé page 254 du tome n. Aussi l'ex-reine du Portugal, Amélie d'Orléans, fille du comte de Paris, était-elle témoin. Par sa mère, le baron de Cabrol est du parentage de la famille Brincard, le lien étant la famille Duboys d'Angers (voir -page 55)

Le mariage donna lieu naturellement à des comptes rendus détaillés dans les journaux mondains. Et on apprit ainsi que dans le « service d'honneur », il y avait Jeanne-Marie de Curel, Irène Mallet, Rosita Bemberg, et du côté des hommes, un du Luart, un de Lubersac, un de Boisgelin - et Jean Schneider. L'énumération parle par elle-même.

Toutes ces familles sont royalistes.

déjà parlé de ce personnage dans les pages précédentes. Il y avait un quatrième administrateur commun aux deux sociétés, le comte Robert de Vogüé, mais à sa mort, survenue fin 1936, il ne fut pas remplacé.

Deux autres administrateurs viennent se joindre à ceux-ci. Ce sont le baron Louis Thénard et Henri Mayoussier, déjà nommés tome n et précédemment. Nous les retrouverons dans les produits chimiques, notamment.

Compagnie africaine d'armement
(*La Journée industrielle*, 12 avril 1938)

Les comptes de l'exercice 1937, qui seront soumis à l'assemblée ordinaire du 29 avril, font ressortir un bénéfice de 4.476.467 fr. contre 1.113.576 fr. en 1936. Le conseil proposera la distribution d'un dividende de 74 fr. brut par action. L'an dernier, il n'y avait pas eu de répartition.

Compagnie africaine d'armement
(*La Journée industrielle*, 30 avril 1938)

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes 1937 qui se soldent par un bénéfice de 4.476.467 fr. et un disponible de 3 millions 624.879 fr. Le dividende a été fixé à 74 fr. par action, dont 56 fr. 25 seront affectés à la libération du capital non appelé. Le solde, sous déduction des impôts, sera directement envoyé par chèque aux actionnaires (personnes physiques). Une somme de 297.879 francs a été reportée à nouveau.

Le rapport indique qu'au cours de l'exercice, l'index général des frets calculé par la « Chamber of Shipping » pour l'ensemble du trafic mondial a atteint le chiffre de 149 (contre 100 en 1913), alors que, de 1930 à 1936, il n'avait pas excédé, en moyenne, 83. L'industrie des transports maritimes vient donc de connaître, temporairement, des conditions d'exploitation qui ne s'étaient pas trouvées réalisées depuis seize ans.

Les frets pétroliers n'ont pas échappé à l'ambiance générale et les résultats de l'exercice s'en sont trouvés, pour la société, favorablement influencés, grâce à la navigation régulière du pétrolier *Méropé*.

L'assemblée a réélu M. Hély d'Oissel, administrateur sortant.

Compagnie africaine d'armement
Société anonyme au capital de 7.200.000 francs
R. C. : Paris 98 553
(*La Journée industrielle*, 6 avril 1939)

Les comptes de l'exercice 1938 seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 25 avril, à 11 h. 30, au siège social 48, rue La Bruyère, à Paris.

Le solde créditeur s'élève, après avertissement, à 1.959.906 fr. 21.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée de fixer le dividende à 12 fr. brut.

Les pouvoirs doivent être déposés au siège social, 48, rue La Bruyère, à Paris, au plus tard cinq jours avant l'assemblée.

Pourront faire partie de l'assemblée générale, les actionnaires porteurs de dix actions au moins et ceux qui, par suite groupement, représenteront ce nombre d'actions.

Compagnie africaine d'armement
(*La Journée industrielle*, 26 avril 1939)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1938 qui se soldent, après amortissements par un bénéfice de 1.959.206 fr., auquel s'ajoute le solde antérieur de 297 879 fr. Le dividende a été fixé à 12 fr. brut par action et sera mis en paiement à partir du 1^{er} mai, à raison de 9 fr. 84 net pour les actions soumises à l'impôt de 18 % et de 8 fr. 76 net pour celles soumises à l'impôt de 27 %. Une somme de 1 million a été affectée à la reconstitution d'une réserve pour éventualités diverses qui avait disparu du bilan depuis trois ans. Une somme de 433.001 fr. a été reportée à nouveau.

M. Auriol, administrateur sortant, a été réélu.

Compagnie africaine d'armement
Société anonyme au capital de 7.200.000 traces
R C. : Paris 98 553
(*La Journée industrielle*, 17 avril 1940)

Les comptes de l'exercice 1939 seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 30 avril, à 11 heures 30, au siège social, 48, rue La-Bruyère, à Paris.

Le solde créditeur s'élève, après amortissement, à 1.714.005 fr. 07. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée de fixer le dividende à 12 francs brut.

.....

COMPAGNIE AFRICAINE D'ARMEMENT
[Desfossés 1956/453]

Desprez (Yves), 453 (Cie africaine d'armement), 456 (SFTP-Transp. pét.), 459 (pdg Auxiliaire de navig.), 474 (Suez), 941 (ACB).

Perrachon (J.), 453 (adg Cie africaine d'armement), 459 (adga Auxiliaire de navigation).

Charignon (P.), 453 (Cie africaine d'armement), 743 (pdg J. Bocuze et Cie).

Pierret (J.)][St-Gobain], 453 (Cie africaine d'armement), 1455 (Verreries Paul Laurent et de l'Anjou), 1461 (pdt Verr. Brie et Bugey), 1626 (Électro-réfractaire), 2171 (Cellulose du pin), 2188 (Pap. Navarre).

Auxiliaire de navigation, 453 (Cie africaine d'armement).

Derouet (Maurice)[1878-1962. Fondé pv Bq Vernes > Cie coloniale distrib. énergie élec., etc.], 47 (Paix-Vie), 48 (Paix Africaine), 66 (Nationale RD), 78 (Paix-RD), 311 (pdg OIIC), 453 (comm. cptes suppl. Cie africaine d'armement).

Fontan (J.), 311 (comm. cptes Omnium indus., immob. et comm.), 453 (comm. cptes Cie africaine d'armement), 459 (comm. cptes Auxiliaire de navigation).

Mulquin (Paul *Carlos*)(ép. Marie-Thérèse Longepierre)(comm. cptes), 36 (Urbaine-Vie), 55 (comm. cptes Union-lard), 57 (comm. cptes Urbaine-Incendie), 61 (comm. cptes France-lard), 69 (Urbaine-Seine), 90 (Urbaine-Complémentaire), 127 (BPPB), 221 (Sudameris), 453 (comm. cptes suppl. Cie africaine d'armement), 459 (comm. cptes suppl. Auxiliaire de navigation), 474 (commission vérif. cptes Suez), 570 (comm. cptes Minemet), 651 (Asturienne), 727 (Finarep), 1449 (St-Gobain), 1707 (comm. cptes Gén. Ind.

textiles), 1721 (Cie gén. colonies), 1787 (Nosybéenne d'indus. agric.), 1935 (GH Mumm), 2118 (BHV), 2202 (Impr. Georges Lang).

SIÈGE SOCIAL : Paris, 48, rue La-Bruyère. Tél. . TRI. 99-50.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée le 7 avril 1920. pour une durée de 50 ans.

OBJET : La construction. l'achat, la vente de navires. Toutes opérations de navigation. armement. affrètement, consignation, courtage, commission, chargement et déchargement, ravitaillement de navires en tous lieux et ports, etc.

CAPITAL SOCIAL : 270 millions de fr.. divisé en 108.000 actions de 2.500 fr. Porté en 1955 de 108 à 270 millions par émission à 3.000 fr. de 64.800 actions de 2.500 fr. (3 pour 2).

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; prélèvements facultatifs pour réserves ou affectations spéciales ; sur le surplus, 10 % au conseil, le solde aux actions.

LIQUIDATION : Apurement du passif, remboursement du capital, le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER : MM. Vernes et Cie, 29, rue Taitbout. Transferts : siège social.

COTATION : Parquet « Cote Desfossés » actions 43. — Notice SEF : TR 65 ~

	Amort.	Prov.	Bénéf. net	Réserves	Divid.+tant.	Divid. brut par act.
	(En 1.000 francs)					(En francs)
1950	72.150	68.731	42.133	24.106	17.518	286 58
1951	176.000	117.292	59.986	25.000	34.726	500 00 (1)
1952	200.000	324.054	66.302	11.315	54.233	550 00 (1)
1953	55.000	150.366	57.060	—	56.520	975 00 (2)
1954	1.618	219.457	61.010	3.050	57.960	1.000 00 (2)

(1) Net.

(2) Net par action de 2.500 fr.

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Matériel naval	—	432.618	685.618	921.540	1.174.350
Droits acquis à la propriété du s/s <i>Célimène</i>	336.200	336.200	336.200	336.200	336.200
Autres valeurs immobilisées	11	11	11	11	11
Réalisable :					
Débiteurs	5.617	8.457	12.540	11.837	70.835
Titres de placement	39.896	48.432	86.735	54.708	48.350
Disponible	321.476	297.972	662.795	366.791	258.350
Comptes d'ordre	5.041	7.686	13.726	22.156	3.398
	<u>708.241</u>	<u>1.131.376</u>	<u>1.797.625</u>	<u>1.713.243</u>	<u>1.891.494</u>
PASSIF					
Capital	48.000	48.000	72.000	108.000	108.000
Réserves	11.132	35.746	37.006	13.075	13.614
Fonds d'ass. et provisions	247.074	447.280	547.000	445.000	614.398
Amortissements	338.200	512.200	959.480	1.013.148	1.019.964
Dettes à court terme	21.698	25.277	109.257	73.979	69.926

Bénéfices	42.133	59.984	66.302	57.060	61.010
Comptes d'ordre	2.004	2.887	7.580	2.649	4.582
	708.241	1.131.376	1.797.625	1.713.243	1.891.494



Coll. Serge Volper

COMPAGNIE AFRICAINE D'ARMEMENT

Société anonyme au capital social de 300.000.000 fr.

divisé en 60.000 actions de 5.000 fr. chacune

Siège social à Paris, 48, rue La-Bruyère (9^e)

Registre du commerce : Seine 55 B 10.243

Statuts déposés le 7 avril 1920 chez M^e Dufour, notaire à Paris

ACTION DE CINQ MILLE FRANCS AU PORTEUR

entièrement libérée

Le président du conseil d'administration : Yves Desprez

Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : Jean Perrachon

Paris, le 1^{er} juillet 1958

Imp. R. RAS, Paris

Who's who, 1979 :

SARTRAL (Pierre), ingénieur, directeur de sociétés. Né le 5 juillet 1914 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Fils de Robert Sartral, ancien élève de l'École polytechnique, et de M^{me}, née Charlotte Bourrut-Lacouture. Mar. le 20 déc. 1937 à M^{lle} Monique Jordain (4 enf. : Olivier, Philippe, Didier, Catherine). Études : institution de Sainte-Croix à Neuilly-sur-Seine, École Sainte-Geneviève à Versailles. Dipl. : ingénieur civil du génie maritime. Carr. : ingénieur aux Chantiers de la Seine-Maritime (1941-1947) au Trait,

ingénieur (1947), chef du service technique (1956), directeur (1966), directeur général adjoint (1970), directeur général (1971), administrateur directeur général (1975), vice-président-directeur général (1976-1977) de la Compagnie auxiliaire de navigation où il reste administrateur, directeur général adjoint (1970), puis administrateur-directeur général (depuis 1971) et président-directeur général (depuis 1978) de la Compagnie africaine d'armement, président-directeur général (1975-1977) de la Compagnie de navigation fruitière-Agences maritimes Henry Lesage, puis président-directeur général de la Compagnie de navigation fruitière (jusqu'à déc. 1977) et président des Agences maritimes Henry Lesage (depuis janv. 1978), administrateur des Ateliers français de l'Ouest et de la Compagnie navale des pétroles, membre du comité français de l'[American Bureau of Shipping](#). Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 39-45. Sports : golf, tennis. Membre du Golf de Saint-Germain-en-Laye et du Golf de La Baule. Adr. : prof., 38, av. Montaigne, 75008 Paris ; privée, 4, av. des Conférences, 92150 Suresnes.
